

assura.



Groupe Assura
Rapport annuel
2022

Assura en chiffres clés

	2022	2021
Primes et prestations		
Primes acquises	CHF 3.7 Mia	CHF 3.8 Mia
dont assurance obligatoire des soins (AOS) ¹	CHF 3.4 Mia	CHF 3.5 Mia
Charges de prestations	CHF 2.7 Mia	CHF 2.7 Mia
dont AOS ¹	CHF 2.5 Mia	CHF 2.4 Mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 864.5 Mio	CHF 954.4 Mio
Taux de sinistres (y c. CDR)	96.1 %	94.8 %
dont AOS ¹ (y c. CDR)	99.4 %	96.9 %
Frais AOS¹		
Charges d'exploitation	CHF 184.6 Mio	CHF 197.1 Mio
Taux de frais AOS	4.7 % ³	4.4 % ³
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 176 ³	CHF 164 ³
Provisions et réserves		
Provisions techniques	CHF 2 Mia	CHF 1.9 Mia
Taux de provisions	50.4 %	45.0 %
Fonds propres	CHF 626.4 Mio	CHF 769.4 Mio
dont réserves AOS ¹	CHF 376.9 Mio	CHF 551.3 Mio
Taux de fonds propres	16.1 %	18.4 %
Taux de réserves AOS ^{1,2}	11.1 %	21.8 %
Résultat		
Résultat consolidé avant provision pour excédents	- CHF 143.6 Mio	CHF 13.2 Mio
Attribution / dissolution à la provision pour excédents	-	- CHF 0.8 Mio
Résultat consolidé après provision pour excédents	- CHF 143.6 Mio	CHF 12.4 Mio
Collaborateurs au 31.12.2022		
Effectifs	1'699	1'703
Effectifs en équivalents plein temps	1'580	1'582
Clients	01.01.2023	01.01.2022
Nombre d'assurés	915'000	1'003'000
Nombre d'assurés AOS	812'000	901'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	455'000	471'000
Nombre de sites	21	19

Sommaire

Assura en 2022	
Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	4
Missions, engagements, valeurs	8
2022 en bref	9
Gouvernance	11
Fondation Assura	11
Structure du Groupe	11
Conseil d'administration	12
Comités du Conseil d'administration	12
Direction générale	16
Rémunérations	18
Fonctions de supervision et de contrôle	19
Rapport financier 2022	21
Compte de résultat consolidé	22
Bilan consolidé	23
Tableau de flux de trésorerie consolidé	24
Tableau de variation des fonds propres consolidés	25
Annexe aux comptes annuels consolidés	26
Rapport de l'organe de révision	43

1 selon comptes statutaires Assura-Basis SA

2 selon les réserves AOS incluant la provision pour risques liés aux placements de capitaux, par rapport aux primes

3 Taux de frais AOS par rapport aux primes et frais par assuré récurrents (calculés hors charges exceptionnelles liées au changement du système informatique de CHF 37.1 Mio en 2022 et CHF 58.6 Mio en 2021)



Ruedi Bodenmann, directeur général, et Jean-Luc Chenuaux, président du Conseil d'administration.

Le modèle qui a fait le succès d'Assura depuis sa création poursuit sa mutation. Cette évolution s'est d'ailleurs accélérée en 2022, ouvrant de belles perspectives pour nos activités et pour les collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Si nous entendons continuer de proposer une prime calculée au plus près des coûts de la santé, nous voulons aussi garantir des interactions simples et efficaces, avec une valeur ajoutée concrète pour nos clients. Au regard de la complexité de notre système de santé, notre volonté est aussi d'accompagner le patient tout au long du traitement médical, afin que la qualité, le confort et l'efficacité de ce dernier s'en trouvent renforcés.

Accompagner le patient dans la complexité du système de santé

Cette volonté d'accompagnement se traduit notamment par le lancement du modèle PlusMed en octobre 2022. À l'instar du modèle QualiMed proposé depuis 2020, PlusMed s'appuie sur les compétences de partenaires – médecins de famille, cabinets de groupe, centre de télémédecine Medgate, centre d'expertise BetterDoc – pour trouver la solution médicale garantissant les meilleurs résultats au regard de la situation de santé personnelle du patient.

Dans le domaine des assurances complémentaires, nous avons mené en 2022 des discussions avec les cliniques et hôpitaux pour renouveler nos conventions de collaboration relatives aux couvertures hospitalisation. L'enjeu de ce renouvellement est particulièrement important pour nos clients, et pour la maîtrise des coûts de la santé, puisqu'il s'agit de garantir une facturation transparente des prestations délivrées et l'application de tarifs adaptés aux soins et services fournis.

« Le contact humain est particulièrement important dans un domaine d'activité qui touche à ce que les gens ont de plus précieux, leur santé. Aussi, notre volonté est d'accompagner le patient tout au long de son traitement, afin que la qualité, le confort et l'efficacité s'en trouvent renforcés. »

Ruedi Bodenmann
Directeur général

Au-delà, cette démarche a été l'occasion de repositionner nos assurances hospitalisation et d'apporter une réponse à une situation trop fréquente : celle des clients ayant payé toute leur vie une assurance hospitalisation et qui, une fois retraités, doivent y renoncer pour des raisons financières. En effet, avec notre gamme Optima Varia et pour un tarif raisonnable, le patient peut choisir son médecin spécialiste et avoir recours aux établissements hospitaliers haut de gamme figurant sur une liste, en division privée ou semi-privée. Quant à la complémentaire Ultra Varia, moyennant des primes plus élevées, elle donne accès à des prestations privées et très haut de gamme ainsi qu'à un nombre plus étendu de cliniques et d'hôpitaux.

Qualité de conseil, simplicité et disponibilité

Le contact humain est particulièrement important dans un domaine d'activité qui touche à ce que les gens ont de plus précieux, leur santé. Pour privilégier le conseil personnalisé, de qualité et de proximité, nous avons poursuivi en 2022 le développement de notre propre équipe de vente et continueront de l'étoffer cette année, tout en renouvelant notre collaboration avec des intermédiaires de vente externe. Tous suivent un programme de formation complet et certifié qui participe à la qualité et à l'éthique de nos démarches commerciales.

Par ailleurs, nous poursuivons le développement et l'optimisation de nos canaux digitaux avec pour objectif fondamental de simplifier la vie de nos assurés. La concrétisation, en 2022, du renouvellement de notre système informatique cœur de métier nous donne les clés technologiques indispensables à l'accélération de ces évolutions tout en contribuant à une efficacité accrue de nos processus métier. Grâce à la mobilisation de toute l'entreprise, nous avons pu mener à bien ce projet d'ampleur dans des délais très courts.

Pour un système de santé plus efficient

Indépendamment des interactions assuré-assureur, le canal digital pourrait jouer un rôle fondamental au cœur de notre système de santé. Aussi regrette-t-on que la Suisse tarde tant à proposer et imposer un dossier électronique du patient efficace. Donnant aux médecins autorisés accès aux informations relatives à la santé d'une personne, une telle plateforme serait utile pour établir un diagnostic fiable ou gérer une situation d'urgence. Elle serait aussi efficace pour éviter des prestations médicales inutiles ou inefficaces et le risque qu'elles comportent, notamment en termes d'effets secondaires ou de complications. Cet aspect est d'autant moins négligeable que, selon l'Office fédéral de la santé publique, ces prestations représentent 20% des prestations délivrées dans notre pays. Sans compter que prévenir les actes médicaux inutiles, c'est éviter des dépenses superflues dans un contexte où, depuis une décennie, les coûts à charge de l'assurance de base croissent de près d'un milliard par année.

Quand les coûts de la santé augmentent, les primes aussi

Qui dit coûts de la santé, dit inévitablement incidence sur les primes de l'assurance-maladie. L'augmentation quasi générale de ces dernières annoncée à l'automne dernier a été ressentie de façon particulièrement forte sur fond de renchérissement général du coût de la vie. Selon une enquête publiée par santésuisse en novembre 2022, la population suisse désignait d'ailleurs la hausse des primes comme sa principale inquiétude.

Préoccupés par la difficulté que cette situation représente pour de nombreux ménages, nous en appelons à une action politique forte afin de résoudre le problème à la source, autrement dit là où les coûts de la santé sont générés. Dans ce cadre, les mesures qui permettent de réaliser des économies sans toucher à la qualité et à l'accessibilité des soins doivent être privilégiées. À ce titre, citons la réduction du prix des médicaments et l'encouragement à la délivrance de génériques ; deux mesures pertinentes alors que le coût des médicaments à charge de l'assurance de base a encore augmenté en 2022 – de 4.6% par personne – et représente désormais près d'un quart des dépenses de santé payées par les primes des assurés.

Au-delà des décisions des autorités publiques, des moyens sont individuellement à notre portée afin d'éviter ou, à tout le moins, de retarder l'apparition de certaines maladies. Il s'agit principalement de prévenir les risques, par exemple en mangeant sainement et en pratiquant une activité physique régulière, de nous soumettre aux dépistages recommandés et, lorsqu'une maladie est déclarée, d'en limiter les conséquences par un suivi régulier du traitement prescrit.

Résultats 2022: reflet d'un contexte global défavorable

Au niveau suisse, la prime 2023 est en moyenne 7% plus élevée que la prime 2022 et l'augmentation moyenne de la prime d'Assura s'établit au même niveau. Cette hausse s'explique par la nécessité de réaligner les primes sur les coûts réels de la santé après deux années où nous avons eu recours aux réserves pour couvrir les dépenses de santé.

Au regard de cette réalité, le résultat net consolidé 2022 du Groupe Assura s'établit à CHF -143.6 Mio (2021: + CHF 12.4 Mio). Il est aussi influencé par les CHF 37.1 Mio d'investissements exceptionnels consentis pour finaliser le projet de renouvellement intégral de notre système informatique cœur

« Préoccupés par la difficulté que le paiement de la prime représente pour de nombreux ménages, nous en appelons à une action politique forte, centrée sur les mesures permettant de réaliser des économies sans toucher à la qualité et à l'accessibilité des soins. »

Jean-Luc Chenaux
Président du Conseil d'administration

de métier. Le résultat des placements consolidé est en perte (- 2.1%), les marchés boursiers ayant été éprouvés par la forte hausse des taux d'intérêt pratiqués par les grandes banques centrales pour lutter contre l'inflation.

Sur un plan général, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.7 Mia et un nombre de clients qui, au 1^{er} janvier 2023, s'établit à 812'000 assurés dans l'assurance de base et 455'000 dans l'assurance complémentaire.

Des perspectives enthousiasmantes

Assura a entamé l'année 2023 avec des transformations ambitieuses au niveau de ses métiers, de ses méthodes de travail, de ses outils et de sa culture, le tout porté par une forte envie de bien faire partagée par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. L'enjeu : répondre à l'évolution des attentes de nos clients. Cette dynamique est le meilleur des atouts pour concrétiser de nouvelles opportunités et nous permet de nous projeter avec confiance dans l'avenir.

Remerciements

Nous remercions très sincèrement nos clients pour la confiance et la fidélité témoignées à Assura. Tous nos projets et actions ont pour objectif de proposer un service répondant au mieux à leurs attentes. Dans un contexte de profonde mutation de notre système informatique cœur de métier, les collaboratrices et collaborateurs d'Assura ont démontré en 2022 une grande capacité d'adaptation et de collaboration transversale ainsi qu'un engagement sans faille. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Jean-Luc Chenaux
Président du Conseil
d'administration

Ruedi Bodenmann
Directeur général

Missions, engagements, valeurs

Nous favorisons la simplicité dans les interactions clients et développons des modèles et produits d'assurance destinés à orienter le patient dans le système de santé et à favoriser une prise en charge efficiente et de qualité.

En renforçant l'accès à des informations fiables et pertinentes, nous contribuons à donner, à toute personne qui le souhaite, la possibilité de prendre la main sur la gestion de sa santé, de faire des choix et d'exercer sa responsabilité.

Nous soutenons les propositions des autorités et les pratiques des acteurs de la santé allant dans le sens d'un recours raisonné aux prestations. Parce que ce dernier est primordial pour garantir la pérennité d'un modèle qui donne à chacun l'accès aux soins nécessaires à sa santé.

De nos engagements résulte une dynamique forte et cohérente qui différencie Assura sur le marché et soutient son développement.

Nos valeurs

Quatre valeurs rassemblent les collaboratrices et collaborateurs d'Assura et les guident dans leurs missions quotidiennes.

La responsabilité

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

L'esprit entrepreneurial

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

La collaboration

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiative, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

L'orientation client

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

2022 en bref

Promouvoir la simplicité, la qualité et l'efficacité, encourager les choix informés et accompagner le patient dans la complexité du système de santé. Telle est la volonté sur laquelle se fondent nos activités et nos projets.

Résultats 2022

Au terme de l'exercice 2022, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.7 Mia et un résultat net consolidé de CHF -143.6 Mio, contre CHF 12.4 Mio un an plus tôt. L'évolution de ce dernier s'explique principalement par la forte augmentation des prestations remboursées par l'assurance de base enregistrée en 2022.

L'année 2022 a aussi marqué la fin du renouvellement intégral du système IT cœur de métier du Groupe. Mené avec succès, en moins de trois années, cet important projet représente une charge exceptionnelle de CHF 371 Mio en 2022.

À -2.1%, le résultat des placements enregistré par le Groupe en 2022 reflète les difficultés rencontrées par les marchés boursiers sous l'effet de la forte hausse des taux d'intérêt pratiqués par les grandes banques centrales pour lutter contre l'inflation.

Au 1^{er} janvier 2023, Assura compte un total de 812'000 assurés dans l'assurance de base et de 455'000 dans l'assurance complémentaire.

Accompagner le patient

Depuis octobre 2022, Assura propose un nouveau modèle innovant pour l'assurance de base dans la plupart des cantons germanophones. Alors qu'il est souvent compliqué de choisir un médecin spécialiste ou un hôpital, de comprendre les diagnostics, puis d'évaluer les différentes options thérapeutiques, le modèle PlusMed permet à nos assurés d'être soutenus dès les premiers symptômes de la maladie et accompagnés jusqu'à leur guérison. À chaque étape du parcours médical, les partenaires indépendants de ce modèle trouvent la solution médicale garantissant les meilleurs résultats. Un gage de qualité des soins, mais aussi de simplicité et de confort pour le patient.

Par ailleurs, Assura a renouvelé en 2022 ses principales conventions de collaboration avec les fournisseurs de soins, avec pour objectif de garantir une facturation transparente et des tarifs adaptés aux prestations fournies. Cette démarche a été conduite en conformité avec les exigences de la FINMA et les principes arrêtés au sein de l'Association suisse d'assurances (ASA). Elle a donné lieu à une adaptation des listes de cliniques et hôpitaux auxquels donnent accès les assurances complémentaires hospitalisation de la gamme Optima.

Parallèlement, nous avons repositionné nos assurances hospitalisation, de façon à répondre aux attentes spécifiques de deux profils de clients distincts. Ainsi, la gamme Optima offre, pour un tarif raisonnable, des services haut de gamme tels que le choix du médecin spécialiste, l'octroi d'une chambre semi-privée ou privée ainsi que la possibilité de s'adresser aux hôpitaux, cliniques et médecins agréés figurant sur une liste. Quant à la complémentaire Ultra Varia, elle donne accès, moyennant des primes plus élevées, à des prestations privées et très haut de gamme ainsi qu'à un plus grand nombre de cliniques et hôpitaux.

Une proximité renforcée

Le partenariat passé à l'été 2022 avec La Poste permet à Assura de développer sa présence sur le territoire suisse pour proposer un contact direct et un accompagnement personnalisé à ses clients et à tous ceux qui le souhaitent. Nos conseillers disposent désormais d'un espace de conseil dans une dizaine d'offices postaux et les collaborateurs d'une centaine de filiales de La Poste sont à la disposition des clients intéressés par une mise en relation avec nos équipes.

Dans une logique de proximité et de simplicité, nous avons également continué de développer nos équipes de vente et de renforcer la collaboration avec nos partenaires externes. L'ensemble des démarches commerciales menées par ou pour notre entreprise respecte l'accord entre les principaux assureurs-maladie

entré en vigueur en 2021 et qui régleme la qualité des conseils fournis et la rémunération des intermédiaires de vente, tout en portant l'engagement de renoncer au démarchage téléphonique non sollicité.

Toujours plus d'adaptabilité et de sécurité

Comme les années précédentes, Assura a, en 2022, apporté une attention particulière au contrôle des factures de soins et, ce faisant, contribué à limiter la croissance des coûts et son impact sur les primes.

Le projet de renouvellement intégral de notre système IT cœur de métier a connu son déploiement opérationnel en 2022 et s'est accompagné de la formation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Souples et évolutifs, les outils mis en place contribuent à une performance accrue de nos processus et au développement de nouvelles plateformes destinées à optimiser les interactions avec nos clients et à simplifier la vie de ces derniers.

L'évolution de l'organisation du travail à la suite de la pandémie a été formalisée dans une directive relative au télétravail. Assura étant une société de services, la qualité des échanges directs avec la clientèle et les diverses parties prenantes est un impératif pris en considération dans ce cadre, tout comme l'adéquation des missions, l'efficacité et la qualité du travail ainsi que l'organisation de l'équipe.

La sécurité de l'information est également au centre de nos préoccupations. Parce qu'elle passe par la vigilance de tous les collaborateurs du Groupe, le programme de sensibilisation mené en 2021 s'est, en 2022, enrichi d'une formation obligatoire portant sur l'identification des cybermenaces et le signalement des incidents. Ces initiatives s'inscrivent dans un programme destiné à réduire l'exposition aux risques et à actualiser continuellement notre plan de remédiation en cas d'attaque informatique.

Par ailleurs, au cours du second semestre 2022, et comme nombre d'entreprises suisses, Assura a mis en place une organisation et défini un plan d'action à activer au cas où notre pays rencontrerait des difficultés d'approvisionnement en électricité. Ce plan a été conçu de façon à limiter l'impact de la réduction de la consommation d'énergie sur nos principales activités au service du client. Des actions d'économie d'énergie et de sensibilisation des collaborateurs ont également été menées.

Des primes 2023 parmi les plus avantageuses

Tous assureurs et cantons confondus, les primes de l'assurance-maladie de base ont connu une augmentation moyenne de 6.6% entre 2022 et 2023, laquelle s'explique par une forte croissance des coûts des prestations de soins. Dans ce contexte, Assura affiche une prime moyenne adulte 2023 inférieure à celle du marché. Nos primes restent d'ailleurs parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons.

Gouvernance

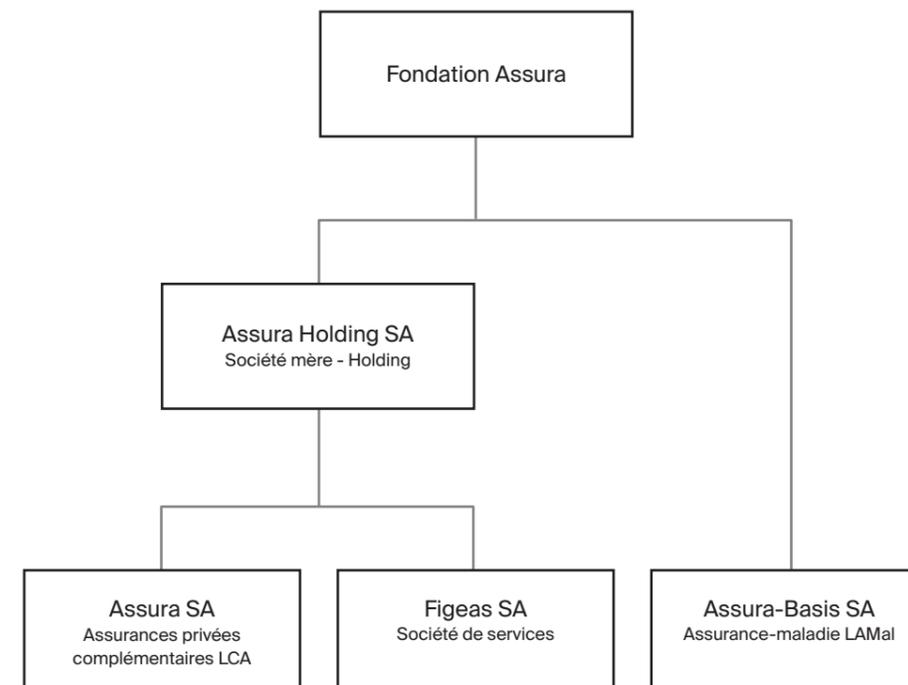
Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Fondation Assura

Indépendante et sans but lucratif, la Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe Assura. Parallèlement à son rôle d'actionnaire, elle poursuit une action caritative et octroie chaque année des soutiens financiers à des projets dans les domaines de la prévention des maladies, de la recherche médicale et du bien social en Suisse.

Ses moyens sont issus de son capital et des dividendes versés par la holding ; ils ne proviennent pas de l'assurance de base, Assura-Basis SA étant une société à but non lucratif. La Fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Structure du Groupe Assura



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de huit membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2022, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires et six workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Mme Sandra Hauser, nommée pour la première fois administratrice le 13 mars 2013, n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Lors des Assemblées générales du 16 mai 2022, Mme Jeannine Pilloud et Mme Kelly Richdale ont été élues membres du Conseil d'administration. Les mandats des autres membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements, du Comité de nomination et de rémunération et du Comité digital et innovation qui a succédé en milieu d'année au Comité stratégique.

Comités du Conseil d'administration

Comité stratégique (jusqu'au 06.07.2022)*

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des membres suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- Bruno Pfister, membre

Durant l'année 2022, le Comité stratégique a tenu une séance.

Compte tenu de l'adoption d'une nouvelle stratégie le 6 juillet 2022, le Conseil d'administration a décidé de remplacer le Comité stratégique par le Comité Digital et Innovation.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision.

Il est composé des membres suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Sandra Hauser, membre (jusqu'au 16.05.2022)
- Bruno Pfister, membre (dès le 06.07.2022) *
- David Queloz, membre

Durant l'année 2022, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier. Il est composé des membres suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre
- Barbara Staehelin, membre (jusqu'au 06.07.2022)*
- David Queloz, membre (dès le 06.07.2022)*

Durant l'année 2022, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des membres suivants :

- Marc Joye, président
- Eric Bernheim, membre
- Jean-Luc Chenaux, membre

Durant l'année 2022, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

Comité digital et innovation (à partir du 06.07.2022)*

Le Comité digital et innovation est chargé de partager des informations en lien avec des nouveautés dans les domaines du digital et de l'innovation, de suivre la roadmap des initiatives Assura en relation avec le digital et d'informer le Conseil d'administration des évolutions essentielles externes et internes. Il est composé des membres suivants :

- Jeannine Pilloud, présidente
- Eric Bernheim, membre
- Kelly Richdale, membre

Durant l'année 2022, le Comité digital et innovation a tenu deux séances.

* Date de la séance au cours de laquelle le Conseil d'administration a décidé de son organisation pour la période 2022-2023.

Le Conseil d'administration



Jean-Luc Chenaux
Président
Membre du Comité stratégique
Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Avocat au Barreau vaudois
- Associé de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne
- Professeur associé à l'Université de Lausanne
- Vice-président de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA)
- Membre de la Commission des programmes d'Avenir Suisse, Zurich



Eric Bernheim
Vice-président
Président du Comité stratégique
Membre du Comité de nomination et de rémunération
Membre du Comité digital et innovation

- Fondateur de Bernheim ABC Sàrl, cabinet de conseil en gestion
- Membre du Conseil d'administration d'Oryx Energies SA, Genève, Hyposwiss Private Bank Genève SA et SkillReal Ltd, Ramat Gan, Israël
- Membre du Comité exécutif de l'Université hébraïque de Jérusalem
- Non executive director de Kleber Ltd Gibraltar



Marc Joye
Administrateur
Président du Comité de nomination et de rémunération
Membre du Comité de placements

- Administrateur délégué, Jabiru Finance SA, Fribourg
- Conseiller en finance et gestion financière d'entreprise
- Président de la Fondation Cerebral, Berne



Bruno Pfister
Administrateur
Président du Comité de placements
Membre du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité stratégique

- Président d'Assepro AG, Pfäffikon SZ
- Président d'Urban Connect AG, Zurich
- Membre du Conseil d'administration de SCOR SE, Paris



Jeannine Pilloud
Administratrice
Présidente du Comité digital et innovation

- Membre du Conseil d'administration de Dellner Couplers, Falun (Suède)
- Membre du Conseil d'administration de Fehr Advice, Zurich
- Membre des Conseils consultatifs de l'ETH Circle, Zurich, et de l'Université de Lucerne



David Queloz
Administrateur
Membre du Comité d'audit et des risques

- Directeur de l'Hôpital Jules Daler, Fribourg
- Membre du Conseil stratégique de la Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (CCIF)
- Membre du Conseil d'administration de Permanence médicale de Fribourg SA
- Vice-président de la Fondation suisse de proctologie et périnéologie



Kelly Richdale
Administratrice
Membre du Comité digital et innovation

- Conseillère principale en sécurité quantique pour SandboxAQ, Californie
- Membre du Conseil de l'innovation d'Innosuisse, Berne
- Membre du Conseil InfoSec de l'Université de Genève



Barbara Staehelin
Administratrice
Présidente du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité de placements

- Fondatrice et présidente d'Axicos SA, Bâle
- Présidente de Resistell AG, Muttenz
- Membre du Conseil d'administration de ReNeuron Group Plc, Bridgend

Vincent Hort
Secrétaire hors Conseil

Direction générale

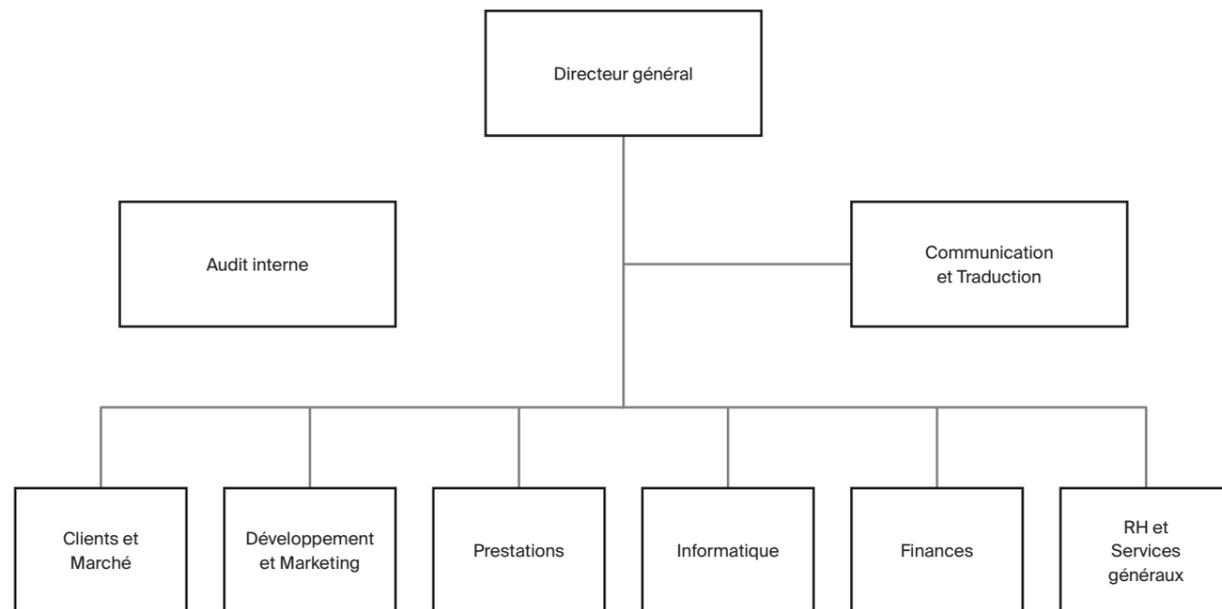
(au 01.01.2023)

Directeur général Ruedi Bodenmann

Directeurs Danilo Bonadei, Département Clients et Marché
 Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing
 Fabio Fierloni, Département Prestations
 Yassir Madhour, Département Informatique
 Patrick Grandfils, Département Finances
 Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration, elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Organigramme fonctionnel



Les membres de la Direction générale



Ruedi Bodenmann
Directeur général



Danilo Bonadei
Département Clients et Marché



Stephan Kotyczka
Département Développement et Marketing



Fabio Fierloni
Département Prestations



Yassir Madhour
Département Informatique



Patrick Grandfils
Département Finances



Hélène Wetzel
Département RH et Services généraux

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable. La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2022, le montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 805'901 (2021: 767'635). Cette augmentation reflète l'évolution de la composition du Conseil qui est passé temporairement de sept à huit membres durant l'exercice 2022. La rémunération brute la plus élevée s'établit à CHF 182'589 (2021: 190'025).

La rémunération brute 2022 des membres de la Direction générale du Groupe Assura, comporte le salaire fixe versé en 2022, une part variable au titre de l'exercice 2022 versée en 2023, les charges sociales (AVS / AI / APG / AC / LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à charge de l'employé, soit un montant de CHF 2'458'534 (2021: 2'515'600). Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 344'195 (2021: 352'184) ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel.

La rémunération brute la plus élevée s'établit à CHF 649'300 (2021: 673'100). S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 90'902 (2021: 94'234).

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre légal, réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Modèle des trois lignes de défense

Le Groupe Assura a choisi d'organiser son système de gestion des risques selon le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système de gestion des risques afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Les trois lignes de défense se composent de la manière suivante :

- La première ligne de défense est composée des Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions de contrôle, à savoir la fonction Risques, la fonction Compliance ainsi que l'actuaire responsable. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première

ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.

- La troisième ligne de défense est la fonction Audit interne.

Fonction Risques

La fonction Risques est responsable du pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque ainsi que de la mise en place et la surveillance du système de gestion des risques. Elle soutient les acteurs du système en vue d'une gestion efficace des risques, surveille le profil de risque de l'entreprise dans son ensemble et établit régulièrement des rapports à l'attention des organes. Elle conseille également les personnes en charge de la conduite de l'entreprise pour les questions liées à la gestion des risques. La fonction Risques est invitée permanente aux séances du Comité d'audit et des risques ainsi qu'aux séances du Comité de placements.

Rapport financier 2022

Fonction Compliance

La fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que la société, ses organes et ses collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent aussi le respect des normes internes et déontologiques en vigueur. Ses missions couvrent également le respect des dispositions qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et rapporte directement à la Direction générale.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2022	2021
Primes acquises pour propre compte	1	3'736'842	3'830'696
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'727'933	-2'678'377
Compensation des risques entre assureurs		-864'456	-954'356
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-277'885	-271'149
Résultat technique		-133'432	-73'186
Produits des placements de capitaux		122'770	160'471
Charges des placements de capitaux		-192'063	-50'917
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		69'291	-10'721
Résultat des placements de capitaux	4	-2	98'833
Autres produits d'exploitation	5	2'478	2'372
Autres charges d'exploitation	6	-7'266	-4'628
Résultat d'exploitation		-138'222	23'391
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel	7	-	-150
Résultat consolidé avant impôts		-138'222	23'241
Impôts sur les bénéfices		-3'508	-2'317
Impôts différés sur les bénéfices		-699	-4'755
Part des minoritaires dans le résultat		-1'134	-2'959
Résultat consolidé avant attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes		-143'563	13'210
Attribution (-)/dissolution à la provision pour remboursement de primes		-	-836
Résultat consolidé après attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes		-143'563	12'374

Bilan consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actif			
Placements de capitaux	8	3'062'354	3'281'366
Immobilisations incorporelles	9	8'150	5'515
Immobilisations corporelles	10	13'316	12'148
Comptes de régularisation actifs	11	14'645	13'833
Créances	12	273'673	227'878
Liquidités		519'166	634'633
Total de l'actif		3'891'304	4'175'373
Passif			
Capital de l'entité		200	200
Réserves provenant de primes		-	-
Réserves provenant de bénéfices		755'466	743'592
Résultat consolidé		-143'563	12'374
Part des minoritaires dans le capital		14'338	13'204
Capitaux propres		626'441	769'370
Provisions techniques pour propre compte	13	1'962'233	1'877'326
Provisions non techniques	14	1'052	2'106
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	15	226'369	295'660
Comptes de régularisation passifs	16	375'125	576'873
Impôts différés passifs, nets	17	9'420	8'721
Dettes	18	690'664	645'317
Capitaux étrangers		3'264'863	3'406'003
Total du passif		3'891'304	4'175'373

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Résultat consolidé	-143'563	12'374
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	121'804	-84'864
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	2'494	1'641
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	4'472	3'886
Amortissements/réévaluations des créances	20'771	14'664
Variation des provisions techniques pour propre compte	84'907	-108'892
Variation de la provision pour remboursement de primes	-	-30'000
Variation des provisions non techniques	-1'054	-610
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-69'291	10'721
Constitution/utilisation de la réserve de contributions de l'employeur	4'180	-
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	-19	-2
Variation des comptes de régularisation actifs	-812	3'208
Variation des créances	-66'566	-28'463
Variation des comptes de régularisation passifs	-201'748	-134'311
Variation des dettes	45'347	49'466
Variation des impôts différés sur les bénéfices	699	4'755
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-198'379	-286'427
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux	93'028	-99'807
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	-5'129	-2'712
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-5'621	-4'584
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	82'278	-107'103
Variation des minoritaires	1'134	2'959
Versement de dividendes	-500	-500
Flux de trésorerie de l'activité de financement	634	2'459
Variation nette des liquidités	-115'467	-391'071
État des liquidités au 01.01	634'633	1'025'704
État des liquidités au 31.12	519'166	634'633
Variation nette des liquidités	-115'467	-391'071

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital de l'entité	Réserves provenant de primes	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Part des minoritaires dans le capital	Total
Capitaux propres au 01.01.2021	200	-	737'788	6'304	10'245	754'537
Affectation du résultat 2020	-	-	6'304	-6'304	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-500
Résultat annuel 2021	-	-	-	12'374	2'959	15'333
Capitaux propres au 31.12.2021	200	-	743'592	12'374	13'204	769'370
Affectation du résultat 2021	-	-	12'374	-12'374	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-500
Résultat annuel 2022	-	-	-	-143'563	1'134	-142'429
Capitaux propres au 31.12.2022	200	-	755'466	-143'563	14'338	626'441

Capital de l'entité

- Assura Holding SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves provenant de bénéfices

La part LAMal des réserves provenant de bénéfices consolidés au 31.12.2022 s'élève à KCHF 550'266 (31.12.2021: KCHF 577'459).

Annexe aux comptes annuels consolidés

Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2022	2021	2022	2021
Primes acquises pour propre compte	3'386'815	3'473'509	350'027	357'187
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'502'826	-2'410'928	-231'179	-273'541
Compensation des risques entre assureurs	-864'456	-954'356	-	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-184'568	-197'061	-104'816	-90'137
Résultat technique	-165'035	-88'836	14'032	-6'491
Produits des placements de capitaux	67'081	95'100	61'943	71'290
Charges des placements de capitaux	-120'704	-30'956	-70'898	-19'908
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	59'241	-	10'050	-10'721
Résultat des placements de capitaux	5'618	64'144	1'095	40'661
Autres produits d'exploitation	528	416	1'198	1'292
Autres charges d'exploitation	-3'713	-2'078	-2'449	-1'204
Résultat d'exploitation	-162'602	-26'354	13'876	34'258
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	-
Résultat consolidé avant impôts	-162'602	-26'354	13'876	34'258
Impôts sur les bénéfices	-	-	-1'113	-
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	-1'420	-4'675
Part des minoritaires dans le résultat	-	-	-1'134	-2'959
Résultat consolidé avant attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes	-162'602	-26'354	10'209	26'624
Attribution (-)/dissolution à la provision pour remboursement de primes	-	-836	-	-
Résultat consolidé après attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes	-162'602	-27'190	10'209	26'624

Autres ¹	Eliminations	Résultat consolidé	
		2022	2021
-	-	3'736'842	3'830'696
-	6'072	-2'727'933	-2'678'377
-	-	-864'456	-954'356
-266'739	278'238	-277'885	-271'149
-266'739	284'310	-133'432	-73'186
108	-6'362	122'770	160'471
-461	-	-192'063	-50'917
-	-	69'291	-10'721
-353	417	-2	98'833
278'843	-278'091	2'478	2'372
-1'247	143	-7'266	-4'628
10'504	-	-138'222	23'391
-	-	-	-
-	-	-	-150
10'504	15'337	-138'222	23'241
-2'395	-	-3'508	-2'317
721	-	-699	-4'755
-	-	-1'134	-2'959
8'830	-	-143'563	13'210
-	-	-	-836
8'830	-	-143'563	12'374

¹ Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées. La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura ; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2022

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100%	100

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%) ; les 10% restants sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe.

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et, le cas échéant, le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le ducroire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour les sociétés LAMal, le calcul du ducroire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

1 – Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Produits des primes ¹	3'736'842	3'830'696
Variation des reports de primes	-	-
Total	3'736'842	3'830'696

¹ Contributions du secteur public (subsidies) KCHF 464'147 en 2022 (KCHF 479'273 en 2021).

2 – Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Charges de sinistres et de prestations	-3'105'855	-3'240'831
Participation aux coûts	462'829	453'562
Variation des provisions techniques pour propre compte	-84'907	108'892
Total	-2'727'933	-2'678'377

3 – Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Charges de personnel	-183'647	-171'180
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-5'424	-4'597
Charges informatiques	-46'981	-53'041
Autres charges administratives	-20'945	-25'256
Publicité et commissions	-13'922	-11'548
Amortissements	-6'966	-5'527
Total²	-277'885	-271'149

² Impact du projet Atlas (changement du système informatique) : CHF 37.1 Mio en 2022 (CHF 58.6 Mio en 2021).

4 – Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2022
Terrains et constructions	3'975	26	3'880	7'881
Obligations et placements semblables	23'007	1'217	-	24'224
Prêts à des institutions publiques	14	-	-	14
Actions et placements semblables	6'673	593	3'208	10'474
Fonds immobiliers	6'838	-	-	6'838
Instruments financiers dérivés	-	73'339	-	73'339
Participations	-	-	-	-
Total	40'507	75'175	7'088	122'770

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2022
Terrains et constructions	-1'911	-	-5'380	-7'291
Obligations et placements semblables	-	-9'763	-	-9'763
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	-	-3'315	-57'012	-60'327
Fonds immobiliers	-	-603	-61'078	-61'681
Instruments financiers dérivés	-	-44'468	-5'422	-49'890
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-3'111	-	-	-3'111
Total	-5'022	-58'149	-128'892	-192'063
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	69'291	69'291
Résultat des placements de capitaux	35'485	17'026	-52'513	-2

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2021
Terrains et constructions	3'951	-	6'330	10'281
Obligations et placements semblables	22'907	1'584	-	24'491
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	5'898	9'091	56'220	71'209
Fonds immobiliers	6'866	177	19'287	26'330
Instruments financiers dérivés	-	13'935	14'225	28'160
Participations	-	-	-	-
Total	39'622	24'787	96'062	160'471
Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2021
Terrains et constructions	-2'436	-	-760	-3'196
Obligations et placements semblables	-	-2'792	-	-2'792
Prêts à des institutions publiques	-	-107	-	-107
Actions et placements semblables	-	-284	-3'920	-4'204
Fonds immobiliers	-	-	-1'846	-1'846
Instruments financiers dérivés	-	-30'876	-4'672	-35'548
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-3'224	-	-	-3'224
Total	-5'660	-34'059	-11'198	-50'917
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-10'721	-10'721
Résultat des placements de capitaux	33'962	-9'272	74'143	98'833

5 – Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Liquidités (intérêts, gains sur change, etc.)	109	997
Créances (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	1	6
Autres produits	2'368	1'369
Total	2'478	2'372

6 – Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Liquidités (intérêts, pertes sur change, etc.)	-6'281	-3'642
Dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-18	-32
Autres charges	-967	-954
Total	-7'266	-4'628

7 – Résultat exceptionnel

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles ¹	-	-150
Total	-	-150

¹ En 2021, il s'agit d'une charge pour impôts d'années précédentes.

Commentaires relatifs au bilan consolidé

8 – Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Terrains et constructions	201'400	203'547
Obligations et placements semblables	2'308'408	2'324'448
Actions et placements semblables	258'350	347'182
Fonds immobiliers	281'768	376'099
Instruments financiers dérivés	11'777	25'259
Réserve de contributions de l'employeur	651	4'831
Total	3'062'354	3'281'366
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	1'886'161	2'312'071

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2022

Valeur de marché au 31.12.2022

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	12'114	-	12'114
Devises à terme EUR	Couverture change	5'646	5'619	27
Devises à terme GBP	Couverture change	13	377	-364
Total		17'773	5'996	11'777
Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	-	-	-
EURO STOXX 50	Couverture (option)	-	-	-
FTSE 100	Couverture (option)	-	-	-
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	-	-	-
Total		-	-	-

Les options, arrivées à échéance en 2022, n'ont pas été renouvelées.

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2021

Valeur de marché au 31.12.2021

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	548	5'180	-4'632
Devises à terme EUR	Couverture change	21'287	-	21'287
Devises à terme GBP	Couverture change	544	-	544
Total		22'379	5'180	17'199
Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	4'432	1'594	2'838
EURO STOXX 50	Couverture (option)	3'068	1'280	1'788
FTSE 100	Couverture (option)	949	369	580
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	5'213	2'359	2'854
Total		13'662	5'602	8'060

9 – Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels informatiques	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	4'332	112	4'444
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2021	9'701	3'558	13'259
Entrées	2'712	-	2'712
Sorties	-786	-196	-982
Etat au 31.12.2021	11'627	3'362	14'989
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2021	-5'369	-3'446	-8'815
Amortissements annuels	-1'581	-60	-1'641
Sorties	786	196	982
Etat au 31.12.2021	-6'164	-3'310	-9'474
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	5'463	52	5'515
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2022	11'627	3'362	14'989
Entrées	5'129	-	5'129
Sorties	-1'137	-	-1'137
Etat au 31.12.2022	15'619	3'362	18'981
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2022	-6'164	-3'310	-9'474
Amortissements annuels	-2'449	-45	-2'494
Sorties	1'137	-	1'137
Etat au 31.12.2022	-7'476	-3'355	-10'831
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	8'143	7	8'150

10 – Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Equipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2021	6'929	4'518	1	11'448
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2021	17'492	11'084	346	28'922
Entrées	2'104	2'482	-	4'586
Sorties	-253	-2'811	-23	-3'087
Etat au 31.12.2021	19'343	10'755	323	30'421
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2021	-10'563	-6'566	-345	-17'474
Amortissements annuels	-1'962	-1'923	-1	-3'886
Sorties	253	2'811	23	3'087
Etat au 31.12.2021	-12'272	-5'678	-323	-18'273
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	7'071	5'077	-	12'148
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2022	19'343	10'755	323	30'421
Entrées	4'272	1'368	-	5'640
Sorties	-3'210	-1'560	-109	-4'879
Etat au 31.12.2022	20'405	10'563	214	31'182
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2022	-12'272	-5'678	-323	-18'273
Amortissements annuels	-2'294	-2'178	-	-4'472
Sorties	3'210	1'560	109	4'879
Etat au 31.12.2022	-11'356	-6'296	-214	-17'866
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	9'049	4'267	-	13'316

11 – Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Intérêts courus	9'513	9'404
Autres actifs de régularisation	5'132	4'429
Total	14'645	13'833

12 – Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Preneurs d'assurance	190'754	142'086
Organisations d'assurance	-	1'597
Agents et intermédiaires	303	87
Organisations et personnes proches	25	-
Institutions publiques	71'000	79'338
Autres créances	11'591	4'770
Total	273'673	227'878

13 – Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations futures aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Total
Etat au 01.01.2021	877'364	1'543	47'631	1'006'236	53'444	1'986'218
Constitutions	-	-	129'346	-	-	129'346
Dissolutions	-157'555	-100	-	-72'953	-7'630	-238'238
Etat au 31.12.2021	719'809	1'443	176'977	933'283	45'814	1'877'326

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations futures aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Total
Etat au 01.01.2022	719'809	1'443	176'977	933'283	45'814	1'877'326
Constitutions	76'809	-	22'880	-	490	100'179
Dissolutions	-	-86	-	-15'186	-	-15'272
Etat au 31.12.2022	796'618	1'357	199'857	918'097	46'304	1'962'233

¹ Les autres provisions techniques se composent de la provision orthodontie, de la provision maternité et de la provision décès.

14 – Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
Etat au 01.01.2021	2'193	523	2'716
Constitutions	-	12	12
Utilisations	-568	-54	-622
Dissolutions	-	-	-
Etat au 31.12.2021	1'625	481	2'106

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
Etat au 01.01.2022	1'625	481	2'106
Constitutions	-	5	5
Utilisations	-620	-31	-651
Dissolutions	-	-408	-408
Etat au 31.12.2022	1'005	47	1'052

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

15 – Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Total
Etat au 01.01.2021	284'939
Constitutions	10'721
Dissolutions	-
Etat au 31.12.2021	295'660

Montants en milliers de CHF	Total
Etat au 01.01.2022	295'660
Constitutions	-
Dissolutions	-69'291
Etat au 31.12.2022	226'369

16 – Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Compensation des risques	348'294	544'756
Autres passifs de régularisation	26'831	32'117
Total	375'125	576'873

17 – Impôts différés passifs, nets

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Impôts différés passifs	9'420	9'082
Crédits d'impôts différés provenant de pertes fiscales reportées non encore utilisées	-	-361
Total	9'420	8'721

18 – Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Preneurs d'assurance	644'639	632'819
Engagements envers les prestataires de soins	30'681	-
Organisations d'assurance	6	219
Agents et intermédiaires	1'426	794
Organisations et personnes proches	1'072	2'264
Institutions publiques	4'823	2'471
Autres dettes	8'017	6'750
Total	690'664	645'317

Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisations	Constitutions	Bilan
Montants en milliers de CHF	31.12.2022	2022	31.12.2022	2022	2022	31.12.2021
Institutions de prévoyance	651	-	651	-4'180	-	4'831

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture/ sous couverture ¹	Part économique de l'organisation	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021	2022
Institutions de prévoyance	-	-	17'257

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2021 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Cautionnements (garanties de loyers)	825	790

Taux d'imposition pour les impôts différés sur les bénéfices

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Figeas SA	15.37%	15.26%
Assura SA	15.07%	14.66%

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'y a pas d'actifs grevés d'une réserve de propriété en dehors de la fortune liée.

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2022	31.12.2021
Baux	1 à 5 ans	4'550	5'056
Total		4'550	5'056

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2022	2021
Prestations d'audit	541	470
Autres prestations de services	90	-
Total	631	470

Engagements éventuels Groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 20 avril 2023 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2022.

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assura Holding SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des fonds propres consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 22 à 42) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés» de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.


Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de
révision à l'Assemblée
générale sur l'audit des
comptes consolidés

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.


Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de
révision à l'Assemblée
générale sur l'audit des
comptes consolidés

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.



Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de
révision à l'Assemblée
générale sur l'audit des
comptes consolidés

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Chouaa Halabi
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 20 avril 2023

Impressum

Édition

Groupe Assura
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
assura.ch

Tirage

150 exemplaires (100 en français et 50 en allemand)
Version électronique disponible sur assura.ch

Ce rapport est établi en version française et en version allemande.
Seule la version française fait foi.

Avril 2023

